

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 22 FEVRIER 2020

COMITÉ DIRECTEUR

ECHEVERRIA Pierre	Présent	GRACIET Séverine	Excusée
ABEBERRY Jean-Pierre	Excusé	HARDOY René	Présent
ALLIEZ Jacques	Présent	HAROCARENE Pascal	Excusé
BERTHELOT Jean Claude	Excusé	JARDON Laëtitia	Excusée
BOURDILLAT Michel	Présent	LAFARGUE Mairer	Excusée
CARITEAU Lauréline	Excusée	LASSARTESSE Jeanne	Excusée
CASTERES Thierry	Présent	LAUGIE Marie	Excusée
DARPHIN Pierre	Excusé	LEFRANC Jean-Pierre	Excusé
DEGERT Michel	Excusé	MELLIER Dany	Excusée
DELBOS Marie-Claude	Présente	NARBEY Jean-Philippe	Excusé
DESTAILLAC Jacques	Présent	PEYRAUBE Joël	Excusé
DIBAR Eric	Excusé	ROLLET Alain	Présent
DOUAT Jean Paul	Excusé	ROSSI Gérard	Présent
DUFOURG Roland	Présent	SALLENAVE André	Excusé
DUHAU Stéphane	Excusé	SALLETTE Gilles	Présent
DURCUDOY Christian	Excusé	SCHNEIDER Jacques	Excusé
ESCATARY Edouard	Présent	SEDES Michel	Présent
ETCHELECU Amaia	Excusée	SERBIELLE Jenofa	Excusée
GOICOECHEA Christian	Excusé	SUPERVILLE Jean	Présent
GONY Jean	Présent	TURON LABORDE Jacques	Excusé

MEMBRES de DROIT - Présidents de Ligues/ Comités non élus

CHOÏ Dimitri	Excusé	LOLIBE Gilles	Excusé
COLLADO Daniel	Présent	LORPHELIN Jean-Marc	Excusé
COMORGE Alain	Excusé	MANGAMAN-MOUNY Willy	Excusé
DAGUERRE Pierre	Excusé	MARIVAN Natacha	Excusée
PLAINCHAMP Jérôme	Excusé	MAUMET Philippe	Excusé
GARAICOECHEA Pierre	Présent Webex	MIEYAN David	Excusé
GARAYAR Jean-Michel	Présent	PAILLOLE Christian	Présent Webex
JOUGUET Jean-Claude	Excusé	PETRISSANS Mélanie	Excusée
LABAU Rémi	Présent Webex	PEYRAT Dominique	Excusé
LAGOURGUE Christian	Présent	SOURP Charles	Présent
LALEU Lionel	Excusé	VISENTIN Jean-Christophe	Excusé
LASTRA Jean-Paul	Excusé		

MEMBRES ASSOCIES

HEGUIABEHHERE Alain	Excusé	LOM Pablo	Excusé
JELEZNOFF Christophe	Excusé	MICHELENA Jean-Pierre	Excusé
LATXAGUE Christian	Excusé	PHILIPPE Romain	Excusé

MEMBRE INVITE

POUEYTS Michel - DTN	Excusé
----------------------	--------

Présents : 19 Présents à l'Audioconférence (Webex) : 3 Excusés : 48

La séance débute à 9h15. Le Président, Lilou Echeverria, souhaite la bienvenue à tous les participants.

En préambule, il s'adresse à Christian Lagourgue, avec des mots bien sentis, pour lui rappeler le soutien de tous suite au décès de son épouse. Christian Lagourgue adresse des remerciements chaleureux pour bien notifier le réconfort apporté par des présences aux obsèques ainsi que des mots, forts nombreux, de soutien et de réconfort.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 14 DECEMBRE 2019

Pas de remarques particulières, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. POINT SUR LES FINANCES : PRESENTATION DES COMPTES 2019 PAR LE TRESORIER, JEAN SUPERVILLE, PUIS VALIDATION PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES, MONSIEUR BERNARD

Jean Superville, trésorier, présente les Comptes de résultats 2019.

Total des produits	1 211 562 €
a/ Produits d'exploitation	794 029 €
Licences	562 538 €
Compétitions	195 419 €
b/ Autres produits	395 827 €
Subventions Ministère	197 746 €
Mécénat et autres subventions	182 763 €
Transfert de charges	15 123 €
c/ Produits financiers	21 014 €
d/ Produits exceptionnels	692 €
Total des charges	1 246 960 €
a/ Achats de marchandises	37 755 €
b/ Achats non stockés	42 404 €
c/ Services extérieurs	267 531 €
Assurances	120 789 €
d/ Autres services extérieurs	624 615 €
Rétrocessions	212 170 €
Pilota	47 041 €
Dons et dotations	70 902 €
Déplacements et hébergements	124 642 €
Honoraires	48 869 €
e/ Salaires et charges	222 844 €

Résultats 2019 : déficit - 35 398 €.

Quelques remarques expliquant en partie les résultats 2019.

Diminution sur les licences de 14 991 €, de 14 382 € pour les subventions ministérielles, de 44 600 € pour le mécénat.

Augmentation des dons et dotations de 14 407 €, de 11 000 € pour le développement et l'aide à l'emploi.

Monsieur Xavier Bernard, collaborateur du Cabinet Poussou et Associés, Commissaire aux Comptes, présente le rapport concernant l'exercice clos le 31/12/2019 et certifie les comptes de résultats 2019 sans réserve.

Le Comité Directeur valide l'ensemble des comptes à l'unanimité.

Précisions Point sur les Finances du Comité Directeur 14/12/19.

Aides pour le développement. Les aides prévues ont été versées aux ligues, aux comités territoriaux ou comités départementaux : 50 550 €. Plus que la dotation ministérielle prévue à cet effet de 39 000 €. **Subventions ministérielles.** Contribution financière de 146 346 € pour le haut niveau et les pôles, de 39 000 € pour le développement de la pelote et de son image, de 7 900 € pour l'action handipelote et pour la pelote dans de nouveaux territoires, et de 4 500 € pour la formation.

01 - LIGUE REGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE



Comité Départemental de CORREZE

Vœu n°1 - Que le soutien aux emplois de développement soit maintenu et connaître l'organisation des dossiers EX CNDS gérés désormais par la Fédération.

✍ Cette demande sera abordée le jour de l'Assemblée Générale de la FFPB.

Vœu n°2 - Supprimer les frais de licence pour les personnes en suspension qui reprennent leur licence après le 1^{er} octobre ou simplement supprimer ce statut de suspension.

✍ Pas pour le moment.

Jean-Michel Garayar, Président du Comité Territorial du Pays Basque, propose une réflexion sur une licence temporaire.



Comité Départemental de COTE D'ARGENT

Vœu n°1 - Commission Technique et Pédagogique du CCAPB

Organisation des compétitions FFPB Jeunes (poussins, benjamins et minimes) à Paleta pelote de gomme creuse trinquet et fronton mur à gauche 30M :

- La phase de poule Championnat de France doit se faire sous forme de rassemblement.
- Suite à cette 1^{ère} phase les meilleures équipes seront qualifiées pour les phases finales (1/8 et 1/4) et les autres seront reversées en Challenge.
- Pas de possibilité d'inscriptions directes en championnat sauf absence de compétition de la spécialité dans le Comité.

✍ Des compétitions se jouent actuellement sous ce format.

Notez bien : à paleta pelote de cuir en fronton mur à gauche, dès le premier rassemblement, il a été organisé un championnat et un Challenge. Les éliminés du Championnat ne joueront pas le Challenge dans un deuxième tour. Ceux du Challenge n'apprécieraient sans doute pas de voir des joueurs ayant participé au championnat les rejoindre.



Comité Départemental des LANDES

Vœu n°1 - La gratuité des extensions inter ligues pour les poussins(es), benjamins(es) et minimes.

✍ Ce vœu sera traité par la Commission Administrative.

Vœu n°2 - Si un joueur(se) fait une extension dans une spécialité donnée pour sa catégorie d'âge et désire aussi jouer en catégorie supérieure (même spécialité et même club), à ce jour il faut faire deux extensions : nous demandons qu'une seule extension soit nécessaire.

✍ Pas possible, car une extension peut être accordée dans une catégorie et pas dans l'autre.

Vœu n°3 - Dans les articles 221.55 et 221.56 (règlements généraux) supprimer l'interdiction pour les féminines d'intégrer individuellement une équipe masculine en paleta pelote de cuir en d'autres termes : autoriser la pratique de la paleta pelote de cuir aux féminines.

✍ Ceci était une décision de la Commission Médicale. La Commission Administrative va la reprendre et voir si elle va la re-proposer à la Commission Médicale.

Vœu n°4 - Le CLPB demande à ce que les calendriers fédéraux soient harmonisés par rapport aux spécialités. Exemple : ne pas retrouver des compétitions jeunes en trinquet paleta pelote de gomme pleine au milieu des compétitions de paleta pelote de gomme creuse.

En début de saison, les seniors hommes jouent à paleta pelote de gomme pleine et les féminines à paleta pelote de gomme creuse, pour les comités se calquant sur les Championnats de France vraiment pas pratique surtout au point de vue installations : nous demandons à revenir à une organisation

cohérente. Exemple : période de trinquet paleta pelote de gomme pleine, période de trinquet paleta pelote de gomme creuse, période de fronton mur à gauche 1x1 etc. pour les seniors masculins, féminins et les jeunes.

✍️ Oui, pour une harmonisation totale. Une réunion sera organisée à cet effet. Aussi faut-il que les Ligues et les Comités soient présents ou bien représentés.



Comité Territorial du PAYS-BASQUE

Vœu n°1 du Comité TPB : Augmentation de 1€ à la FFPB pour l'utilisation du logiciel de compétition.

Depuis 2014, il n'y a pas eu d'augmentation de la réversion pour l'utilisation du logiciel de Compétition. Nous avons reçu une aide cumulée sur 4 ans de 98 000 €. Mais en amélioration du logiciel, il a été investi 52 000 € sur la période des 4 années donc un résultat net de 46 000 € qui sont directement investis dans les actions.

Le Comité souhaite une aide supplémentaire de la FFPB. Cette aide nous aidera à pérenniser les actions mises en place. Le Comité en a besoin. L'augmentation de la redevance de 1€ par licencié permettra d'assurer de nouvelles évolutions.

✍️ Le Président, Lilou Echeverria, fait remarquer que les 100 % des augmentations précédentes avaient été reversés dans leur intégralité aux Ligues et aux Comités.

Afin de satisfaire à toutes les diverses sollicitations d'aides financières, et elles sont nombreuses, le Président Lilou Echeverria propose une augmentation de 6 euros sur chaque licence. Cette augmentation serait reversée à chaque Ligue ou Comité à hauteur de 50 %. De plus, il s'engage à ce que le prix ne varie pas durant le prochain mandat.

Vœu n°2 du Comité TPB -Règlements sportifs – Parties à 00

Le problème des faux scores est soulevé. Ils semblent être utilisés dans beaucoup de catégories. Les clubs doivent prévenir les dirigeants et joueurs que dans le cas d'une impossibilité de jouer, le score de la partie sera de X-0 et non éliminatoire. Le 00 sera compté comme partie perdue (0 point) au classement, avec une seule possibilité de score de X-0 par équipe. La 2ème indisponibilité entraînant un forfait général. Ce règlement sera appliqué pour toutes les catégories et spécialités.

✍️ Vœu rejeté.

Vœu n°3 du Comité TPB -Règlements

La Commission Main nue a été sollicitée pour réfléchir à une problématique : le remplacement en Minimes B d'un minime engagé en Cadets A. A ce jour le règlement le permet.

Vœu du Comité : Un joueur engagé en Groupe A dans une catégorie supérieure ne pourra pas remplacer en Groupe B dans sa catégorie.

✍️ Vœu accepté.

Vœu n°4 de la Commission sportive de Paleta pelote de cuir

Depuis plusieurs années, il y a des problèmes avec le poids des pelotes de paleta cuir trinquet au niveau Ligue, National et International.

Il serait souhaitable que les pelotes soient pesées avant chaque partie par l'arbitre et les joueurs, et marquées du poids autorisé, comme cela se fait à main nue.

Le fabricant devra donner ses pelotes avec le logo de la fabrique ainsi que le poids de la pelote souhaitée (52gr, 54gr, 55gr).

Les tournois internationaux devront se faire de même pour une pelote plus juste et donc chacun respecte le règlement.

✍️ Il va être demandé aux fabricants de faire le nécessaire : d'être intransigeant surtout sur le poids de gomme et bien noter sur les pelotes leur poids total. Pour les peser avant chaque partie ! Drôle de chantier !

Vœu n°5 de la Commission sportive de Chistera joko garbi

Suite à des retours de clubs au sujet de l'atxiki à Chistera joko garbi fronton mur à gauche dans plusieurs catégories, la commission Chistera joko garbi demande à tous les acteurs de la spécialité (Dirigeants, Educateurs, Juges et Joueurs) de redoubler d'effort pour sensibiliser lors des entraînements et intervenir lors des parties de championnat afin d'éviter les dérives.

✍ **Remarque fort justifiée. Il faut redoubler de persévérance.**

Vœu n°6 du club U.S.St-Palais Amikuze-Saint-Palais

Ouvrir les catégories aux joueurs ayant une morphologie exceptionnelle.

Le Comité Directeur du Comité propose à la FFPB d'étudier ensemble cette proposition.

Le vœu a été légèrement modifié par le Comité par rapport à la demande d'USSP Amikuze pour prendre en compte dans sa globalité le problème de gabarit chez l'enfant.

✍ **Insoluble !**



LIGUE REGIONALE OCCITANIE



Comité Départemental de HAUTE-GARONNE

Vœu n°1 - Que la présentation des éléments financiers faite par le trésorier général soit incluse dans la brochure de la FFPB et dans le compte-rendu de l'AG.

✍ **Dans la brochure éditée lors de l'AG, tout ce qui touche aux finances est traité puis validé par le Commissaire aux comptes. Dans le procès-verbal de l'AG, les grandes lignes sont reprises.**

Vœu n°2 - Que soit présenté un récapitulatif/comparatif des contributions de la FFPB pour chaque Pôle HN.

✍ **Oui, toutefois, le trésorier fédéral, Jean Superville, aimerait connaître l'utilisation des subventions, à ce jour, seules sont connues celles de Bordeaux et Bayonne.**

Vœu n°3 - Que soit présenté un état des travaux de l'équipe chargés du PSF/ANS.

✍ **Le jour de l'AG, le référent PSF, Clément Lapeyre, en débattrait.**

Vœu n°4 - Que pour la première année d'attribution des subventions par la FFPB, en cas de difficulté de lancement de la campagne, elles soient calées sur la subvention CNDS de l'année précédente

✍ **C'est une piste, mais pas réalisable à cent pour cent.**



Comité Départemental des HAUTES-PYRENEES

Vœu n°1 - Compétitions :

• 1 -Pour les championnats de France Nationale A, mettre l'ensemble sur le même format avec une élite à 12 équipes soit 2 poules de 6.

✍ **Ce serait l'idéal, toutefois certaines spécialités ne le peuvent pas. Exemple : le Xare, le Chistera joko garbi, la Pala en fronton place libre entre autres.**

• 2 - Envoyer les calendriers au moins 2 semaines avant la compétition et pas le mardi pour le samedi pour que les équipes puissent prévoir et aménager leur agenda à l'avance (sport amateur!)

✍ **Oui, mais ensuite, les clubs se plaignent qu'ils restent sans compétition officielle pendant trois semaines. Les engagements sont demandés pour le lendemain des finales des Ligues ou bien des Comités. Le secrétariat fait le nécessaire pour que les clubs soient informés avant le Jeudi qui suit. Ainsi, il reste une dizaine de jours pour qu'ils s'organisent.**

La Commission Sportive Générale en reparlera.

- 3 -Au départ de la compétition, connaître le lieu de la finale.

✍ Oui, mais ce n'est pas toujours possible. Des réponses se font parfois attendre de la part des clubs et des mairies. Le maximum sera fait.

Vœu n°2 - Jeunes :

- 1 -Pérenniser dans toutes les spécialités le même format Championnat de France et Challenge sur deux ou trois weekend d'affilés max.

✍ C'est déjà bien commencé.

- 2 -Récompenser l'ensemble des jeunes champions de France en les amenant faire une activité tous ensemble (cohésion de groupe, mélange des spécialités). Souvent les jeunes ne connaissent que les jeunes de leur spécialité. Une médaille pour les récompenser et leur donner envie de continuer me semble pas la bonne solution par rapport à la concurrence des autres sports.

✍ Oui, ce principe a déjà été réalisé. Mais peu à peu, les clubs n'ont pas toujours répondu présents d'où l'abandon.

Pourquoi ne pas le recommencer d'une autre manière (invitations aux finales, présentation au public, collation...).

Vœu n°3 -Communication :

- 1 -Refonte du site internet avec rajout de rubriques comme La formation, le Para-pelote, les différents comités (liens vers les sites). Dans ces rubriques, on pourrait trouver ainsi des informations, vidéo, tutos, des liens importants qui manquent au site actuel.

✍ A ce jour, le souci fédéral reste le logiciel compétition et administratif, tout particulièrement pour la comptabilité. Ils sont en cours d'élaboration.

Il est bien évident que la refonte du site internet a déjà été envisagée. Chaque chose en son temps.

- 2 - Création plaquette et outil de communication pour diffuser dans écoles, associations, mairies, ... pour faire la promotion de la pelote et pour récupérer licenciés et jeunes. Outil comme une vidéo de présentation avec slogan, plaquette moderne et représentative...

- 3 - Création d'une chaine TV fédérale : beaucoup de partie filmée en direct par de nombreux téléphones ou autres. Une chaine TV même juste en direct sur Facebook ou autre qui filmerait l'ensemble des finales Nat A Nat B jeunes seraient intéressantes pour la communication et l'image moderne de la FFPB. Se rapprocher de personne comme Olivier Simon par exemple ou Kanaldude ou TVPI pour créer cette chaine. Actuellement on a l'impression qu'il n'y a que la main nue, la cesta punta qui représentent la pelote, hors beaucoup de spécialités comme la paleta pelote de gomme pleine trinquet, place libre, remplissent les trinquets.

✍ Le souci est permanent. De gros progrès ont été réalisés, pour les compétitions internationales en particulier. Le problème majeur reste le coût de la production, de plus de 4 000 euros pour une séance. De plus, les chaînes TV veulent uniquement de la Cesta punta ou bien de la Main nue pour les partenaires financiers. Le Président, Lilou Echeverria, s'est rapproché de la Chaine Equipe 21 : le coût est inabordable.

- 4 - Magazine Pilota : plus les années passent plus les pages se réduisent. Plus aucuns résultats, seuls les Nationale A sont présents. Une refonte du magazine serait à prévoir en rajoutant les résultats des autres catégories, reportage, poster, BD sur pelote,...une modernisation paraît nécessaire.

✍ Les pages ne se réduisent pas au fil des ans. Au départ, il y a 50 ans, il y avait 24 pages, maintenant 32 - Bien lire l'article du prochain Pilota.

Cette revue est contrôlée par une Commission paritaire qui impose bien des choses : pas de posters, pas de pages pour les ligues et les comités comme auparavant, les pages Publicité sont limitées. Les revenus Publicité ne couvrent pas les frais de fabrication et d'envoi. On ne peut mettre que les résultats et les commentaires des compétitions de Nationale A.

Tous les résultats des compétitions sont consultables tous les lundis sur le site fédéral ffpb.net. Après les finales, des photos sont insérées dans l'Album du site.

Vœu n°4 - Arbitrage :

Statut d'arbitre à valoriser, permettant ainsi que l'ensemble des phases finales (à partir des 1/4 de finale) soient arbitrés par des titulaires du diplôme.

✍ **Un document « Statut de l'arbitrage » est en cours d'élaboration. La Commission des Finances fédérale étudie le moyen de dédommager les arbitres en fonction de leurs déplacements. La Commission Administrative se réunit à ce sujet le 16 avril.**

Vœu n°5 - Ecole de pelote :

Mise en place d'un Label école de pelote pour favoriser la formation des éducateurs et des jeunes pelotaris dans les clubs.

✍ **Il serait judicieux d'établir une charte avec des critères bien précis, peut-être inspirée de l'action entreprise par le Comité Territorial du Pays Basque.**

04 - LIGUE REGIONALE DES HAUTS DE FRANCE



Comité Départemental du NORD

Vœu n°1 - Demande d'aide structurelle annuelle avec un minimum garanti et une convention d'objectifs (seul moyen pour essayer de susciter des vocations de volontaires qui accepteraient de s'investir comme responsable ou dirigeant).

✍ **Cette aide existe car la réversion des licences est insuffisante. Faudrait-il qu'elle soit revue ?**

Vœu n°2 - Soutien au développement de la Cesta punta individuel.

✍ **Des pelotes viennent d'être octroyées.**

Vœu n°3 - Mettre en place un comité de pilotage fédéral de la convention avec l'USEP.

✍ **Oui, mais qui ? Ce sont toujours les mêmes qui sont sollicités.**

C'est vrai qu'il faut revoir où en est la Convention, et surtout quand a été signée la dernière.



05 - LIGUE REGIONALE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Vœu n°1 du club, Grasse Pelotari Club.

Obtenir une aide financière exceptionnelle de 2 000 € afin de pouvoir organiser un stage d'une semaine à Pau en Avril, pour 20-25 enfants de son école de pelote. Ce stage permettra au club Grasse Pelotari Club de faire découvrir d'autres spécialités de la pelote basque à ses élèves ainsi que de leur faire rencontrer et échanger avec d'autres jeunes du club de Pau.

✍ **Sur le principe, la FFPB n'est pas contre, toutefois, cette demande doit être accompagnée d'un projet bien détaillé et présentée à la Commission des Finances fédérale.**

4. GRANDE SEMAINE DE PELOTE BASQUE 2020 - VALIDATION DU CALENDRIER

Jacques Destailac, responsable de la Commission Sportive Générale, confirme les lieux et les dates retenus pour l'organisation de la Grande Semaine. Voir pièce jointe.

5. COMPETITIONS INTERNATIONALES 2020

- La FFPB avait proposé à la FIPV la date du 17 au 24 octobre 2020 pour organiser les **Championnats du Monde des moins de 22 ans en Fronton mur à gauche 36m**. Cette dernière ne l'a pas retenue. Le Président, Lilou Echeverria, propose celle du 23 au 30 août 2020 à la FIPV après avoir appelé le président de Biarritzarrak, M. Jean-Paul Driole, gestionnaire du fronton mur à gauche Plaza Berri, qui a donné un avis favorable. Cette date pose divers problèmes côté fédéral, mais le Président est prêt à les assumer. Si cette date n'est pas retenue par la FIPV, la FFPB se retirera.

- VII° Coupe du Monde en Fronton 30m à VALENCIA (Espagne), du 4 au 10 octobre.
- VI° Coupe du Monde & X° Championnats du Monde -22ans en Fronton 54m à CIENFUEGOS (Cuba), du 18 au 24 octobre.
- II° Championnat du Monde Frontball : en Argentine, du 18 au 21 novembre.

6. NOMINATION ENTRAINEURS MAIN NUE ET CESTA PUNTA INDIVIDUEL EN FRONTON 36M

Pour les compétitions internationales 2020, Championnats du Monde moins 22ans Fronton 36m, est nommé entraîneur :

- Pour la Cesta punta en Individuel : Didier Lopez.
- Pour la Main nue : Pas d'entraîneur pour le moment.

Cette nomination a été validée par le Comité Directeur à l'unanimité.

7. VALIDATION NOUVELLE AFFILIATION D'ASSOCIATION

Suite à la construction d'un fronton mur à gauche à Biganos, en Gironde, un club a été créé : "La Cancha Boienne" (01-330-086) avec pour président, David Elissalde. Ainsi, le Comité départemental de Côte d'Argent de Pelote Basque s'enrichit d'une nouvelle association sportive. Affiliation validée par le Comité Directeur.

8. REAMENAGEMENT DES LOCAUX DU SIEGE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE PELOTE BASQUE (FFPB)

Le président, Lilou Echeverria, a déjà réuni les membres du Bureau pour les tenir informés du projet majeur qu'il compte réaliser : à savoir, la rénovation des locaux de la FFPB.

Les locaux actuels, rénovés il y a 25 ans, ont besoin d'un aménagement important. Surtout, dans la mesure où ceux de la DTN de Cassin seront "rapatriés" à la FFPB. Une entrée autre que celle des locaux de la FFPB existe.

Les bureaux réservés au secrétariat fédéral seront réaménagés en leur place actuelle.

L'utilisation du fronton mur à gauche de Cassin passera par une convention d'utilisation.

A l'heure où la FFPB vient de récupérer la gestion du Trinquet Moderne et l'organisation des Masters de main nue, cette rénovation s'impose.

Tout a été provisionné pour que les finances actuelles permettent de réaliser des travaux d'un coût important. Un emprunt sera toutefois réalisé. Des demandes d'aides seront présentées à toutes les institutions concernées. Il est bien évident que la Mairie de Bayonne sera informée et sollicitée : porte d'entrée et fenêtres.

Afin d'avoir un premier aperçu, le président, Lilou Echeverria, s'est rapproché, par le biais de Jean Jo Marmouyet, du Bureau d'études Carré Chroma, pour une première estimation liée aux travaux à réaliser.

Rénovation de deux étages dans un immeuble ancien accueillant des bureaux.

Travaux prévus : Démolition. Reprise des plafonds et isolation. Isolation des murs extérieurs en laine de verre et BA 13 (option). Reprise et mise aux normes du système électrique. Concept éclairage. Climatization réversible. Plomberie. Peintures. Reprise des sols. Agencement.

L'agencement de la grande salle de réunion est également soumis à l'étude et intégré à l'estimatif. Toutefois, cette partie reste en option.

Dans la mesure où tous les dossiers évolueront favorablement, les travaux commenceraient mi-avril 2020.

9. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE FFPB DU 28 MARS 2020

L'Assemblée Générale Ordinaire de la FFPB se déroulera le **samedi 28 mars 2020** au Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques à Bayonne à 9h30.

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'Assemblée générale par le président M. Lilou Echeverria
2. Décompte des voix et vérification du quorum
3. Approbation des procès-verbaux de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire 2019
4. Validation des résultats sportifs 2019 par le secrétaire général, M. Roland Dufourg

5. Rapport moral par le président, M. Lilou Echeverria
6. Rapport d'activités par le secrétaire général, M. Roland Dufourg
7. Rapport financier - approbation des comptes 2019 par le trésorier général, M. Jean Superville
8. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes, M. Bernard Poussou
9. Budget prévisionnel 2020 par le responsable commission des finances, M. Thierry Casteres
10. Examen des vœux comités-ligues
11. Tarification licence 2021
12. Validation modifications règlements financiers
13. Dématérialisation de la licence sportive
14. Plan Sportif Fédéral (PSF) par Clément Lapeyre
15. Interventions des personnalités
16. Questions diverses.
17. Clôture de l'Assemblée générale par le président M. Lilou Echeverria

10. MODIFICATIONS DE DIVERS POINTS DE REGLEMENTS

Lors du dernier Comité Directeur, diverses modifications avaient été votées. La Commission Administrative demande à ce que des précisions soient apportées.


Accord du Comité Directeur. Voir *pièce jointe*.

Statuts de l'Arbitrage. Le document "Statuts de l'arbitrage" a été validé jusqu'à l'article 14 non compris. Voir *pièce jointe*.

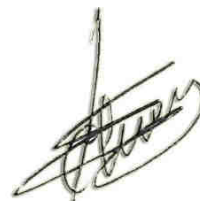
11. QUESTIONS DIVERSES

- Suite à la lettre envoyée aux membres du Comité Directeur, relative à l'arbitrage des finales de Chistera joko garbi, à Pau, Charles Sourp, président du Comité départemental des Landes, demande des précisions.

Le Président, Lilou Echeverria, précise qu'il s'était entretenu du problème avec Gilles Lolibé, l'arbitre désigné par la Commission des Arbitres du Béarn. Le Président, Lilou Echeverria, regrette vivement, qu'un courrier ait été diffusé en Béarn, ne mentionnant pas les tenants et les aboutissants. Il donne la parole, à Jacques Destailac, responsable de la Commission Chistera joko garbi fédérale. Ce dernier mentionne fortement qu'il n'a reçu aucune pression du président de la Section Paloise Pelote Basque, M. Gérard Pierrou. Sa décision de retirer de l'arbitrage des finales Gilles Lolibé et son fils Alexandre est de sa seule initiative prise dans une certaine urgence. Connaissant le contentieux qui existe avec M. Gérard Pierrou et les frères Laberdesque avec Gilles Lolibé, Jacques Destailac, afin d'anticiper tous problèmes, a préféré ne pas leur donner cette mission. On connaît la suite !



Le Secrétaire Général,
Roland DUFOURG



Le Président,
Lilou ECHEVERRIA